

Poirier, Jean, *Toponymie. Méthode d'enquête*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965, 165 p. Préface de Fernand Grenier.

Henri Dorion

Volume 10, numéro 20, 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020642ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020642ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dorion, H. (1966). Compte rendu de [Poirier, Jean, *Toponymie. Méthode d'enquête*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965, 165 p. Préface de Fernand Grenier.] *Cahiers de géographie du Québec*, 10(20), 343–346.
<https://doi.org/10.7202/020642ar>

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

TOPONYMIE

POIRIER, Jean, **Toponymie. Méthode d'enquête**, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965, 165 p. Préface de Fernand GRENIER.

À côté des *gazetteers*, des quelques listes partielles donnant l'explication¹ ou la traduction² de toponymes du Québec, de rares articles dont quelques-uns avaient au moins le mérite de montrer l'intérêt que recèle l'étude des noms de lieux,³ le livre de monsieur Poirier constitue la première tentative de présentation systématique de la toponymie du Québec. Il faut saluer avec joie la parution d'un texte qui laisse entrevoir ou deviner l'extrême richesse de notre trésor choronymique auquel n'ont puisé jusqu'à aujourd'hui — fait étonnant — que fort peu de géographes. Il faut aussi remercier l'auteur d'avoir présenté, dans une forme simplifiée, et partant très abordable, les éléments d'une méthode d'enquête que pourra utiliser, souhaitons-le, un large public, dans son indispensable collaboration à la consolidation d'une toponymie vivante et respectueuse des réalités historiques et géographiques.

En cela, le livre de monsieur Poirier a, à l'échelle du Québec du moins, un double rôle et une double importance. Aussi, l'ouvrage est-il constitué de deux parties, une première partie dite *didactique*, et une seconde partie *pratique*.

Les soixante premières pages traitent de la vie des toponymes (leur naissance, leur évolution, leur substitution) et, à travers celle-ci, de leur signification et de leur usage. Ces pages s'inscrivent dans la ligne d'une toponymie traditionnelle.

Le livre, en effet, s'ouvre sur une définition qui encadre bien les travaux faits jusqu'à maintenant en toponymie, mais que devrait largement dépasser, à notre sens, une science qui veut étudier les noms de lieux sous tous leurs aspects. À la page 17, monsieur Poirier assume la définition que donne Charles Rostaing⁴ de la toponymie :

« cette science se propose de rechercher la signification et l'origine des noms de lieux et aussi d'étudier leurs transformations. »

Ainsi défini, le champ de la toponymie est déjà assez large, puisque, comme le fait remarquer l'auteur (p. 19) :

« la toponymie étudie tous les noms de lieux quels qu'ils soient : tout d'abord les lieux habités, en particulier ceux de villes, de villages et de paroisses, puis les noms de lieux-dits, de fermes, de voies et de côtes. Elle a également pour objet les appellations désignant les accidents géographiques. Parmi ceux-ci, nous devons distinguer l'oronymie et l'hydronymie. »

Il faut cependant noter que ne figurent pas dans cette définition, ni ailleurs dans le livre, les toponymes de nature chorologique, c'est-à-dire embrassant de larges espaces. Pourtant, c'est peut-être à cette échelle que les rapports entre la toponymie et la géographie sont le plus étroits. Par exemple, la délimitation spatiale de l'application de ces *choronymes* constitue un problème dont il est difficile de dire si la solution relève de la toponymie ou de la géographie, et qui forme un des chapitres de ce que nous avons appelé la *toponymie nominative*.

¹ Par exemple : ROY, P.-G., *Les noms géographiques de la province de Québec*. Lévis, 1906, ou ROUILLARD, Eugène, *Dictionnaire des rivières et des lacs de la province de Québec*.

² Par exemple : GUINARD, père Joseph-E., *Les noms indiens de mon pays. Leur signification, leur histoire*, Montréal, c. 1960.

³ Citons surtout les intéressantes études de MM. Marius Barbeau, Luc Lacourcière et Jacques Rousseau.

⁴ ROSTAING, Charles, *Les noms de lieux*, Paris, 1945.

Si la définition traditionnelle de la toponymie traduit bien la démarche génétique qui a caractérisé cette science jusqu'à maintenant, il reste que les altérations sémantiques constituent sans doute un type d'évolution trop peu étudié : que ce soit par la traduction (six directions possibles, puisqu'il existe, au Québec, trois pôles linguistiques : langue française, langue anglaise, langues et dialectes amérindiens), par le processus de *métonymie* (glissement de l'application d'un toponyme d'une échelle à une autre), à travers les variations phonétiques ou orthographiques, ou simplement à cause des mésinterprétations (fréquentes chez ceux qui ont risqué des explications toponymiques tout en connaissant très superficiellement les langues amérindiennes), les variations sémantiques sont très nombreuses dans la toponymie québécoise et constituent, à elles seules, un champ d'étude aussi riche que difficile. Monsieur Poirier apporte là-dessus quelques exemples (p. 32 à 34).

Par ailleurs, l'insuffisance de la définition traditionnelle de la toponymie entache surtout l'application de la choronymie à des démarches autres que linguistique. La consécration du mariage de la toponymie et de la linguistique est déjà faite depuis longtemps. Albert Dauzat, dans l'introduction de son livre sur les noms de lieux,⁵ voyait le principal attrait des études de toponymie dans « la perspective qu'elles ouvrent sur les lointains de notre passé linguistique, car les noms de lieux renferment les éléments les plus archaïques de la langue ». Il s'agit là, on le voit, d'une toponymie au service quasi exclusif de la linguistique. Cela n'a rien de surprenant, les géographes ayant par ailleurs tellement peu exploré le domaine des faits linguistiques que les linguistes, plus particulièrement les dialectologues, leur ont ravi l'expression « géographie linguistique », ce que nous avons déjà dénoncé.⁶ Il est pourtant fréquent que des phénomènes linguistiques puissent aider une meilleure compréhension du monde. Et là-dessus, la toponymie constitue un intermédiaire extrêmement précieux. Il peut exister une *toponymie appliquée* ; nous en préconisons le développement⁷ tout en déplorant qu'elle n'ait pas encore constitué la préoccupation des toponymistes géographes.

La toponymie traditionnelle, celle à laquelle se réfère le livre de monsieur Poirier, est tournée vers le passé. Cela constitue déjà une partie inépuisable de la toponymie, mais cela n'en constitue néanmoins qu'une partie.

Cependant, appliquée à la géographie actuelle et projetée vers demain, la toponymie doit faire face à des problèmes qui ne furent explorés que peu ou prou. La toponymie nominative y tient une bonne place ; monsieur Poirier, non dans son livre mais dans un article du présent recueil, y fait allusion.⁸ L'approche statistique mériterait d'être utilisée : il est en effet intéressant de dépasser la signification des toponymes et rejoindre la signification de leur fréquence ou de leur absence. Enfin, l'utilisation des toponymes comme des témoins d'une géographie dont il ne reste quelquefois que bien peu, peut servir la géographie historique, comme elle peut indirectement aider à reconstituer le passé biogéographique, géomorphologique, hydrographique aussi bien que politique, linguistique, social, géographique en somme. C'est ce que nous entendons par *toponymie appliquée* ; c'est un champ que nous avons déjà souhaité voir explorer⁹ et auquel malheureusement le livre de monsieur Poirier ne fait pas allusion. L'auteur, en revanche, reconnaît l'utilité de la géographie comme « science auxiliaire » à la toponymie. « La géographie physique, d'une part, dit-il, et la géographie humaine, d'autre part, permettent de trouver la signification d'une foule d'appellations géographiques » (p. 73). C'est la relation inverse que nous préconisons.

Bref, il est nécessaire, croyons-nous, pour définir la toponymie à sa vraie dimension, de la dégager du mot pour l'engager dans une voie plus synthétique, plus large, plus interrogative, si l'on peut dire, l'utilisant ainsi comme tremplin à des études, entre autres, géographiques.

⁵ DAUZAT, Albert, *Les noms de lieux. Origine et évolution*. Paris, plusieurs éditions depuis 1926.

⁶ DORION, Henri, *Géographie linguistique: essai de redéfinition*, Montréal, A.C.F.A.S., 1965.

⁷ Voir, dans ce même numéro, notre (collaboration) article : *De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale*.

⁸ Voir l'article de M. Poirier, *Problèmes généraux de toponymie au Québec*.

⁹ DORION, Henri, *Toponymie et géographie*, Québec, A.C.F.A.S., 1960.

La toponymie traditionnelle est trop modeste. La matière du livre de monsieur Poirier, intéressante et fort utile au demeurant, évolue à l'intérieur de ces limitations.

Il est évident que la prise en charge, depuis le début du siècle, de la toponymie par les linguistes est responsable de cet état de choses. Il ne s'agit pas là d'un reproche adressé aux linguistes. Nous serions au contraire tenté de reprocher aux géographes de n'avoir pas imité ceux-ci en puisant au trésor toponymique. Il reste que la linguistique n'est qu'une des nombreuses sciences au service desquelles la toponymie peut se placer et qu'elle ne constitue qu'une seule des références utiles à l'explication de l'évolution des noms de lieux. Cela ne veut aucunement dire, au reste, que nous ne reconnaissons pas l'importance de la linguistique pour éclairer la démarche toponymique. Au contraire. Nous nous permettrons même de reprocher à monsieur Poirier — ce sera le seul reproche d'importance, les autres touchant des lacunes que la modestie des buts poursuivis par l'auteur et l'optique même de son ouvrage assumaient déjà — une référence trop superficielle à la linguistique et à la phonétique.

Ainsi, toute conclusion au sujet de toponymes amérindiens est particulièrement vulnérable si elle n'est pas étayée par une connaissance opportune de la langue originelle. Citons deux exemples. À la page 28, l'auteur traite comme des variantes phonétiques les deux toponymes *Natasbquan* et *Notaskuan*. Or l'étude des *formans* qui entrent dans la composition des toponymes montagnais révèle que le premier nom désigne l'*endroit* où on allait chasser l'ours alors que le second se réfère plutôt à l'*action* de vouloir saisir un ours. Ces deux toponymes en langue montagnaise désignent d'ailleurs deux lieux différents, le premier désignant l'île d'Anticosti où on allait chasser l'ours et le second, le village aujourd'hui appelé *Natasbquan* où les habitants eurent un jour maille à partir avec un ours venu rôder chez les hommes. Ces deux formes coexistent d'ailleurs encore aujourd'hui chez les Montagnais, parallèlement aux noms utilisés par les *Cayens* de la Côte Nord : *Anticos* (forme dialectale pour l'île d'Anticosti) et *Natasbquan* (en général prononcé N'taskwan par les gens de la région).

Inversément l'auteur cite (page 86) comme des « variantes phonologiques » des formes qui ne résultent que de la confusion née de la superposition de deux adaptations phonétiques différentes. Ainsi, la lecture, selon les règles phonétiques du français, de la transcription anglaise *Matawin*, donne [Matawĩ] (ĩ = in français). Par ailleurs, l'écriture à la française du même toponyme prononcé à l'anglaise donne *Matawine*. Il ne s'agit donc pas de « variantes phonologiques » mais de doublets dont l'existence pourrait être évitée si l'on en venait à adopter un système normalisé de transcription phonétique pour toutes les langues amérindiennes, ce qui ne semble malheureusement pas devoir se faire bientôt.

Une référence plus systématique à la phonétique apparaît dans la section *pratique* de l'ouvrage de monsieur Poirier. Aux pages 107 à 110, qui traitent de la *prononciation des toponymes*, l'auteur se réfère à un mode de transcription phonétique aussi imparfait qu'inadapté. L'alphabet phonétique utilisé dans les anciens Atlas linguistiques de France et qui a servi de modèle au *Glossaire du parler français au Canada*,¹⁰ préconisé par monsieur Poirier pour transcrire les toponymes du Québec, s'avère impuissant, voire nuisible, du moment qu'on veut l'appliquer à des langues autres que le français. Or, ce sont précisément les toponymes amérindiens qui ont le plus grand besoin d'être notés phonétiquement étant donné, d'une part, le grand besoin de précision phonétique afin d'éviter les mésinterprétations et les mauvaises traductions et, d'autre part, l'urgente nécessité de mettre fin à l'anarchie toponymique à laquelle ont abouti des transcriptions aussi fantaisistes que variées, lesquelles ont quelquefois rendu méconnaissables les noms de lieux que nous ont légués les autochtones.

On ne saurait ici trop insister sur l'impérieuse et absolue nécessité d'adopter un système de transcription normalisé pour toutes les langues amérindiennes¹¹ et d'éviter ainsi de tomber dans les solutions de facilité, comme celle que représente la francisation phonétique systématique des toponymes amérindiens.

¹⁰ La Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, 1930.

¹¹ Le problème de la transcription des toponymes issus des langues amérindiennes est évidemment lié au problème plus global des langues qui n'ont pas encore de système scientifique d'écriture.

Hormis cette importante réserve à propos des aspects linguistiques de la confection des fiches toponymiques, l'ouvrage de monsieur Poirier donne, dans sa deuxième partie, des conseils fort précieux sur les méthodes d'enquête qui permettront à l'apprenti-toponymiste, après avoir consulté archives, cartes et documents (les pages 62 à 72 contiennent des références très utiles), de faire avec minutie et précaution le relevé des noms de lieux d'une région donnée. Des indications sur le choix des informateurs, la manière de mener l'enquête, la façon de rédiger les fiches, les item à consigner, devraient servir à tous ceux qui veulent aller à la cueillette des toponymes. L'utilité pratique de cette partie de l'ouvrage ne fait pas de doute.

Une bibliographie sommaire d'une quarantaine de titres accompagne le texte dont un intérêt supplémentaire réside dans l'omniprésence des exemples auxquels un index d'environ 500 noms permet de se référer facilement.

Bref, le livre de monsieur Poirier est, en un sens, un livre pionnier. Il en a le mérite et les imperfections. Et, en suscitant des réactions, en reposant des problèmes, en attisant l'intérêt des géographes attirés par la toponymie, on peut dire qu'il aura réouvert une voie.

Henri DORION

DESLANDES, Gaston. **Toponymie**. Paris, Imprimerie de l'Institut géographique national, 1963. Deux fascicules.

Cette étude a pour but de promouvoir les recherches en toponymie française et de rassembler les documents indispensables en vue de l'exécution de la Nouvelle Carte de France.

Publié par l'Institut géographique national, organisme qui a créé la Commission de toponymie en 1942, ce cours est destiné spécialement aux topographes débutants. L'ouvrage a donc pour objet premier de former d'une façon adéquate le personnel de cette Commission et d'établir une méthode d'enquête solide et efficace dans la recherche sur les noms de lieux.

Dans le fascicule premier, intitulé *Éléments de toponymie générale*, l'auteur montre, en particulier, ce qu'il entend par la science toponymique : définition, méthodes et recherches sont les premiers éléments abordés. Puis l'on traite par la suite et en détail, de la formation, de l'évolution et de la disparition des noms de lieux. Dans les soixante pages qui suivent ces généralités, c'est-à-dire, près des deux tiers du fascicule premier, sont étudiées les différentes couches linguistiques qui ont laissé leur empreinte dans la toponymie de la France. Comme il l'explique lui-même, l'auteur s'est autorisé des « ouvrages de maîtres : Longnon, Dauzat, Vincent, etc. » Et il ajoute « ouvrages dans lesquels nous avons nous-mêmes puisé à pleine main ». L'Antiquité avec les bases pré-indo-européennes, les formations pré-celtiques (ibères, ligures, grecques), gauloises, romaines, gallo-romaines, franques, modernes, font l'objet d'une étude élaborée. Nous croyons cependant que l'on a accordé un peu trop d'importance à ce problème des équations étymologiques même s'il faut admettre que cette recherche est nécessaire au topographe afin de lui permettre de proposer, pour chacun des noms, des graphies adéquates. En effet, il serait illusoire de penser que le topographe débutant puisse maîtriser les langues et les disciplines qui permettent de trouver l'origine et la signification d'une foule de noms de lieux de France, car cette recherche de l'étymologie demande des études poussées et des connaissances linguistiques approfondies. D'ailleurs, l'auteur avait tenu à préciser que « l'étude des noms de lieux impliquant la connaissance des idiomes auxquels ils se rattachent, il en résulte que le spécialiste ayant à analyser la nomenclature de la France devrait être rompu aux embûches du grec et du latin, posséder les parlers celtiques, romans, germaniques, norois, basques, savoir l'ibère, le ligure, le pré-indo-européen, sans compter les multiples dialectes d'oc et d'oïl qui ont fleuri entre nos frontières avant d'être recouverts ou dissociés par le français ».

Le fascicule second, qui a pour titre *Éléments de toponymie pratique*, aborde la plupart des points importants dans les études synchroniques sur les noms de lieux. L'auteur explique tout d'abord que la doctrine de l'Institut géographique national en ce domaine consiste à donner aux cartes une nomenclature française et non pas dialectale. Puis la recherche des noms de lieux de même que leur transcription sont examinées dans leur ensemble.

L'on insiste en premier lieu sur les différentes sources écrites auxquelles les topographes peuvent puiser : d'une part les documents cadastraux (Atlas, État des Sections), d'autre part